



14
3-5 JUIN
Gulf Hotel Bahrain
Manama (Bahreïn)

PROGRAMME
PROVISOIRE

METTRE À PROFIT LE POTENTIEL DU MONDE NUMÉRIQUE

Organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), sous le haut patronage de Son Altesse Royale Prince Khalifa bin Salman Al-Khalifa, Premier Ministre de Bahreïn.

Présidé par M. Mohammed Al Amer, Président de la Telecommunications Regulatory Authority (TRA) du Bahreïn.

Les deux premières journées du GSR (3 et 4 juin 2014), les sessions du Dialogue mondial secteur privé régulateurs (GRID) sont ouvertes aux régulateurs, décideurs et Membres du Secteur UIT-D; le troisième jour (5 juin 2014) est réservé exclusivement aux régulateurs et décideurs. Les participants au Colloque, dont le thème est "Mettre à profit le potentiel du monde numérique", réfléchiront aux moyens de faire en sorte de mettre tous les avantages du monde numérique à la portée de tous les habitants de la planète de manière informée, réactive et sûre. Bien évidemment, cela suppose une réglementation efficace et intelligente ayant pour objet de responsabiliser les consommateurs, de redéfinir les responsabilités de chacun et de créer des conditions favorables à l'épanouissement d'une économie fondée sur le trafic de données.

Le GSR sera précédé, le 2 juin 2014, d'une série de manifestations préalables: ateliers du secteur privé (le matin) et deux réunions en parallèle (sur invitation seulement), dans l'après-midi, à savoir la réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé et la réunion des associations de régulateurs.

Vous trouverez des informations à jour sur: www.itu.int/gsr14

QU'EST-CE QUE LE GSR?



Le GSR réunit des responsables des organismes nationaux de réglementation des télécommunications/TIC du monde entier. De par sa renommée, le GSR est devenu LA manifestation internationale annuelle qui permet aux régulateurs du monde entier de comparer leurs points de vue et leurs expériences quant aux questions de réglementation les plus urgentes.

Le GSR favorise également un dialogue mondial dynamique entre régulateurs, décideurs, chefs d'entreprise et autres parties prenantes essentielles du secteur des TIC, et permet ainsi aux Membres du Secteur de l'UIT-D de partager leurs vues dans un cadre neutre sur les grands problèmes auxquels est confronté ce secteur.

Le GSR comporte un débat inaugural et des panels de discussion interactifs. Il se termine avec l'adoption par les régulateurs d'un ensemble de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques.

Le GSR offre des possibilités exceptionnelles de contacts en réseau, avant et pendant l'événement, grâce à la plate-forme de réseautage interactive en ligne, qui permet de fixer des rendez-vous sur son ordinateur personnel ou son smartphone.

3

Mardi

DIALOGUE MONDIAL RÉGULATEURS-SECTEUR PRIVÉ

- 09:00 – 10:00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**
- 10:00 – 10:15 PAUSE-CAFÉ**
- 10:15 – 12:00 DÉBAT INAUGURAL: REDÉFINIR LES RESPONSABILITÉS DANS UN MONDE FONDÉ SUR LES DONNÉES**
- Les décideurs, régulateurs et chefs d'entreprises du secteur parleront des responsabilités qui sont les leurs vis-à-vis des consommateurs et de l'ensemble de la société, ainsi que de la nécessité de redéfinir ces responsabilités, afin de tirer le meilleur parti possible du potentiel d'une société numérique fondée sur les données.
- 12:00 – 14:00 DÉJEUNER**
- 14:00 – 15:30 EVOLUTION DES COMPORTEMENTS DES CONSOMMATEURS: RESPONSABILISATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR À L'ÈRE NUMÉRIQUE**
- Point de vue du consommateur: comprendre les changements d'habitudes et les attentes des consommateurs de services numériques (particuliers et entreprises), sur le plan local et à l'échelle mondiale.
 - Redéfinir les besoins en matière de protection du consommateur (respect de la vie privée, protection des données, droits de propriété intellectuelle, protection contre la fraude, les utilisations abusives, etc.), les priorités et les rôles à l'ère des médias sociaux et déterminer les responsabilités.
 - Définir les responsabilités des opérateurs (opérateurs de télécommunication, diffuseurs, etc.) et des professionnels des applications vis-à-vis des consommateurs pour ce qui est de la protection des données, du respect de la vie privée et des mesures de sécurité.
 - Est-il nécessaire de prévoir un nouveau type de réglementation conjointe?
- 15:30 – 15:45 PAUSE-CAFÉ**
- 15:45 – 17:00 EN QUOI LA CONCURRENCE EST IMPORTANTE**
- Comprendre les effets de la réglementation des TIC sur la concurrence, comment une concurrence efficace favorise l'innovation, a une incidence sur les prix et l'adoption des services.
 - Mesures d'ordre politique et réglementaire visant à assurer que les consommateurs bénéficient réellement d'un environnement concurrentiel: commutation et portabilité des numéros, tarification des lignes louées, octroi de licences, réglementation des prix, etc.
 - Pourquoi l'interopérabilité des plates-formes de fourniture de données et la qualité de service sont importantes dans un monde numérique?
 - Mesures d'ordre réglementaire visant à empêcher les comportements anticoncurrentiels et l'exercice d'une position dominante sur un marché des contenus et de la distribution postconvergence (services intégrés, câblo-opérateurs, fournisseurs de moyens médias et de technologies, etc.). Qui sont les nouveaux concurrents sur le marché?

4

Mercredi

09:00 – 10:30

LES BIG DATA: UNE CHANCE À SAISIR OU UNE MENACE?

- Optimiser au maximum le potentiel des données est important pour les consommateurs, les professionnels du secteur privé et les pouvoirs publics
- Comprendre les enjeux
- Les relations avec les données en libre accès (externalisation ouverte, informatique en nuage, etc.)
- Faut-il réglementer la gestion des données et les activités des prestataires de services?
- Comment éviter qu'un concurrent ne soit en position dominante sur le marché dans ce domaine et protéger les droits des propriétaires de données?
- Questions de respect de la vie privée, de droits d'auteur et de droits de propriété intellectuelle, de transparence et de sécurité dans l'univers numérique.

10:30 – 10:45

PAUSE-CAFÉ

10:45 – 12:00

LE MOMENT EST-IL VENU DE REPENSER L'OCTROI DE LICENCES POUR LE SPECTRE?

- Compte tenu de la nécessité de disposer de davantage de spectre, de le partager et de le réaménager, comment parvenir à concilier les obligations et les coûts pour l'utilisation du spectre assujettie à licence et les obligations et les coûts applicables aux opérateurs exemptés de licence?
- Comment assurer l'égalité des chances entre opérateurs de services mobiles assujettis à une licence et ceux qui en sont exemptés?
- Le moment est-il venu de repenser le cadre de l'octroi de licences, les mécanismes et les redevances connexes? Les enchères sont-elles toujours la solution d'avenir?

12:00 – 14:00

DÉJEUNER

14:00 – 15:30 **DÉBAT: SATISFAIRE LA DEMANDE DE CAPACITÉ:
ALLONS-NOUS Y ARRIVER?**

- Où en sommes-nous avec le déploiement du large bande filaire et hertzien à ultra haut débit?
- Quels sont les principaux obstacles à la baisse des coûts de déploiement des réseaux?
- Méthodes réglementaires, politiques et commerciales innovantes (par exemple, réseaux de fourniture de contenu construits par les opérateurs de télécommunication, virtualisation des fonctions réseau (NFV))
- Méthodes de partage des infrastructures et coopération transfrontalière

15:30 – 15:45 **PAUSE-CAFÉ**

15:45 – 17:00 **NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES FONDÉS SUR LES
COMMUNICATIONS ET SERVICES NUMÉRIQUES**

- Activité économique des fournisseurs d'applications, des opérateurs OTT, des prestataires de services dans le nuage, des start-ups, etc.: questions de financement
- Comprendre leurs modèles économiques
- Comment gagner de l'argent dans l'écosystème numérique? Evolution des flux de recettes
- Le partage des coûts est-il une solution?
- Compte tenu de l'appel en faveur d'une réglementation par petites touches, est-il nécessaire de réglementer? Dans ce cas, comment réglementer dans le contexte de la mondialisation?

5 | Jeudi

**09:00 – 10:30 EVALUATION DES INCIDENCES DE LA RÉGLEMENTATION:
ENCOURAGER L'EFFICACITÉ DE LA RÉGLEMENTATION**

- Que peuvent faire les régulateurs pour évaluer les incidences de la réglementation future?
- Quelles méthodes peuvent-ils utiliser pour évaluer ces incidences?
- De quels éléments une telle évaluation doit-elle tenir compte?
- Quels sont les avantages d'une telle évaluation?

10:30 – 10:45 PAUSE-CAFÉ

**10:45 – 12:00 LE MODÈLE RÉGLEMENTAIRE: PASSAGE À LA VITESSE
SUPÉRIEURE**

- Etudes de cas sur les nouveaux types de régulateurs issus de la convergence des autorités chargées de réglementer les médias, la radiodiffusion et la concurrence
- S'adapter au changement: mission institutionnelle, fonctions, responsabilités et pouvoirs exécutives
- Bonnes pratiques et enseignements tirés, expériences des pays
- Comment les régulateurs des pays développés peuvent-ils aider leurs collègues des pays en développement à relever les défis en matière de réglementation dans le contexte des technologies évoluées?

12:00 – 14:00 DÉJEUNER

14:00 – 15:30 COMMENT SURVEILLER LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES EN FAVEUR DU LARGE BANDE/DU NUMÉRIQUE?

- Etablissement d'indicateurs fondamentaux de performance et mesure des progrès allant au-delà de la desserte, du débit et de la disponibilité, en vue d'envisager des niveaux d'adoption
- Qui est responsable? Quel est le rôle du régulateur?
- Quels mécanismes permettent de rendre compte aux pouvoirs publics, aux consommateurs, au secteur privé?
- Le programme en question permet-il de changer la donne?

15:30 – 15:45 PAUSE-CAFÉ

15:45 – 17:00 PERSPECTIVES D'AVENIR ET CLÔTURE



GSR JUILLET 2013 |



www.itu.int/gsr14